

ETAT-CIVIL

4^{ème} trimestre 2004**NAISSANCE**

Evan Philippe Pete MOREIRA
75 Rue de Flandres
Alisée, Paule, Irène, KUROWSKI
4 Rue du Sagnier

DECES

Véronique PAYEN le 14/10/2004
130 rue de Flandres

Association Paroissiale
1^{er} trimestre 2005 dans le secteur
Messes tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons-sur-Matz.

	Samedi 18 h 30	Dimanche 9H30
1/2 Janvier	Marquéglise	Conchy-les-pots
8/9 Janvier	Cuvilly	Monchy-Humières
15/16 Janvier	Gournay/Aronde	Biermont
22/23 Janvier	Coudun	Boulogne la grasse
29/30 Janvier	Mareuil-la-Motte	Baugy
5/6 Février	Villers/Coudun	Orvillers/Sorel
12/13 Février	Margny/Matz	Antheuil/Porte
19/20 Février	Vignemont	Ricquebourg
26/27 Février	Monchy-Humières	Cuvilly
5/6 Mars	Gournay/Aronde	Mareuil-la-Motte
12/13 Mars	Margny/Matz	Giraumont
19/20 Mars	Boulogne la grasse	Baugy
26/27 Mars	Ressons/Matz	Coudun

MEMENTO**Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures
jeudi de 14 à 18 heures
samedi de 10 à 12 heures

Horaires de la Poste :

Fermée le Lundi
Du mardi au Vendredi de 14^H 15 à 16^H 15.
Samedi : de 9^H30 à 11^H30,

Répertoire téléphonique :

La Mairie : 03.44.85.01.24
L'École : 03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons : 03.44.42.50.63
La Poste : 03.44.85.01.28
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04
Médecins : 03.44.85.01.11
Pharmacie : 03.44.85.07.82

Les pompiers :

FOYART J. : 06.88.18.92.64
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88
TASSART J. : 03.44.85.07.27

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les mercredis

Horaires de la bibliothèque intercommunale :

(Place de la Gare à Boulogne la Grasse)
mercredi de 14 à 16 heures
samedi de 15 à 17 heures

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : Dominique BENARD
Patrick KUSZPA
Yves LEMAIRE
Jean-Marc MORISOT

Mise en page : Dominique BENARD
Gilbert HARANG

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE
Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.

Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.
Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15 Mars 2005 pour qu'ils paraissent dans le numéro 47

**Sommaire**

Lettre du Maire :	1
Recensement militaire	1
Info Comité des fêtes	2
Info Comité des fêtes (suite)	3
Opération Brioches	3
Amicale Sapeurs-Pompiers	3
Boites en plus	3
A.S.D.A.P.A.	4
Date à retenir, info club Gens Libres	4
Info Football Conchy/Boulogne	5
Commission Environnement	5
Info Société Chasse	6
Info CPI, sens civique	6
La Fontaine Pinchon	7
Info C.P.I.	7
La réunion du C.M. du 12/11/04	8
La réunion du CM du 03/12/04	9
État Civil	10
Association Paroissiale	10
Mémento :	10
Bibliothèque intercommunale :	10

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 1^{ère} période de l'année 2005 (Janvier à Mars), devront se présenter en mairie **à partir du 1^{er} Mars 2005**, les françaises et les français nés en juillet, Août, Septembre 1988.

Le Conchylien**Décembre 2004****Bulletin Municipal du 31 Décembre 2004****Lettre du maire**

Je remercie toutes les associations qui œuvrent pour animer notre village et particulièrement en cette fin d'année 2004, les membres du CCAS qui, avec l'aide du conseil municipal, ont accueilli une centaine d'enfants et les parents qui les accompagnaient, pour le désormais traditionnel Arbre de Noël, de même que pour la confection et la distribution des colis aux personnes de plus de 70 ans habitants la commune et inscrits sur la liste électorale; mais aussi le comité des fêtes qui anime le village tout au long de l'année (voir la rétrospective en page 3). La célébration des 25 ans de sa création, le 11 novembre, a permis de constater que, depuis sa constitution par Monsieur Harang, il n'a pas cessé d'évoluer.

Même si les travaux de finition n'ont pas été à la hauteur des espérances des riverains, les travaux de renforcement du réseau pluvial rue du Sagnier et rue François Cousin permettent d'espérer ne plus revoir dans ces rues d'inondation avec la même intensité que par le passé.

L'amélioration de l'éclairage public, avec la pose de 50 nouveaux lampadaires, permet d'avoir des rues mieux éclairées, notamment pour tous nos jeunes qui doivent prendre le car pour se rendre au collège ou au lycée.

La tempête du 17 décembre a causé des dégâts aux habitations et aux bâtiments de bon nombre d'entre vous. Il en est de même pour tous les bâtiments communaux et notamment l'école que nous devons remettre en état pour la rentrée de janvier. Merci aux sapeurs pompiers de notre CPI qui se sont activés ce jour pour sécuriser nos rues, en déblayant les tuiles tombées ou en démontant ici, une cheminée, là une toiture menaçant de tomber.

En 2005 le conseil municipal devra délibérer sur le mode d'assainissement de la commune, la décision sera difficile à prendre du fait des contraintes techniques et surtout financières.

Les travaux de la 2^{ème} tranche de renforcement du réseau d'eau potable doivent commencer l'an prochain et permettre d'assurer aux habitants de "La Poste" une alimentation normale.

Au seuil de cette année durant laquelle nous continuerons à travailler pour améliorer votre quotidien, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Yves LEMAIRE

INFO COMITÉ DES FÊTES

QUELQUES SOUVENIRS :

25 SEPTEMBRE

Plus de 30 ados ont participé avec bonne humeur à la deuxième « *Star Académie* » locale pendant plus de trois heures. Ils se sont « éclatés » avec les décibels de CREANIM, et le karaoké mis à leur disposition (merci à Éric Kurowski pour le prêt de matériel).

Le Comité remercie les ados pour leur comportement exemplaire et les invite fortement à participer en plus grand nombre à la 3^{ème} édition courant 2005.

23 OCTOBRE

Réussite totale à cette première choucroute-partie. 148 personnes ont assisté à la soirée alsacienne. A noter une forte participation de Conchyliens. Merci à tous pour l'ambiance et la convivialité tout au long de cette soirée.

7 NOVEMBRE

100 accros du piano à bretelles ont pris possession de la piste de danse lors du Thé dansant annuel. Excellente prestation d'Antoine, René, Sylvianne (orchestre qui s'impose de plus en plus dans la région). Merci à nos fidèles Conchyliens de participer à cette après-midi musicale de qualité.

18 NOVEMBRE

Comme prévu « il était là ». Dès 19h00, 120 personnes ont fêté comme il se doit l'arrivée du BEAU-JOLAIS NOUVEAU accompagné de cochonnaille, fromage et dessert. Cette 2^{ème} édition, grâce en partie aux R.T.T., s'est prolongée jusqu'à 2 h 00. Pas mal pour un jeudi soir. Merci aux nouvelles familles d'avoir participé à cet événement.

NB : Le réveillon de la Saint Sylvestre affiche complet.



La fin de l'année arrive à grands pas, le COMITE vous remercie d'avoir participé si fortement tout au long de l'année au programme varié proposé (voir bilan).

En espérant vous divertir encore plus en 2005(programme en cours d'élaboration), l'équipe et moi-même vous présentent leurs vœux les plus sincères de JOIE-BONHEUR-SANTE.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE à TOUS et à VOS FAMILLES.

Pour le COMITE
Jean GRELIN

.../...

7- Dégradation des vitraux de l'Église

Suite aux dégradations des vitraux monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise VITRAUX-MAX dont le montant s'élève à la somme de 1.614,31 € TTC. Le devis sera présenté à la smacl pour accord.

8- Ouverture d'une classe

Compte tenu du nombre croissant d'enfants dans le regroupement, monsieur le Maire propose sur la demande du conseil d'école de réfléchir à l'ouverture d'une nouvelle classe.

9- ADSL

Monsieur George Jacky nous fait part de la demande de plusieurs habitants concernant l'ADSL. Monsieur le Maire précise que le conseil général s'est engagé à desservir l'ensemble du département pour fin 2005.

Séance levée à 22h45.

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil quatre, le trois décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire

Étaient présents : tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de monsieur Guy Cleuet

Madame Pinsson Marie-Christine a été élue secrétaire

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les membres du conseil municipal l'acceptent à l'unanimité

1 - AFFAIRE LEDOUX

Une réponse sera adressée à l'avocat chargé du dossier, en lui proposant la somme de 3.799,88 € au titre des salaires dus tels qu'il en ressort des calculs effectués par le centre de gestion et 2.079,73 € correspondant à la part Ircantec (caisse de retraite).

2- ASSURANCE DU PERSONNEL

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour renouveler au mieux l'assurance des risques statutaires du personnel.

Questions diverses :

Le conseil municipal ne renouvelle pas le contrat avec la SPA.

La séance est levée à 21 h 40.

**Les responsables de la rédaction
vous souhaitent une bonne et heureuse
année 2005**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Quatre, le 12 NOVEMBRE à Vingt heures Trente Minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents : Y. LEMAIRE – J.P. PUILLE – E. BEAUCAMPS – QUILLET P - G.CLEUET – Y. DEWIDHEM – J. GEORGE – J. GRELIN – J. HARLAY – P. KUSZPA – MAROUZE g-

Représentés : par M. J. GRELIN

par M. Y. LEMAIRE

Absent: Mme O. MASSOULE, MC PINSSON, et M. M. BAILLON

Monsieur Eric BEAUCAMP est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

1- DECISION MODIFICATIVE (prêt des écoles)

Monsieur le Maire expose au conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget 2004 étant insuffisants, il est nécessaire de voter les virements de crédits suivants :

022 Dépenses imprévues – 0.50 euros

6611 Intérêts des emprunts + 0.50 euros

Le conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus

2- SEUIL CONCERNANT LES MARCHES PUBLICS

Le décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004, portant code des marchés publics, est entré en vigueur le 10 janvier 2004. Il dispose que toutes dépenses est un marché qui doit respecter les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats. En conséquence, le conseil municipal décide d'autoriser le Maire jusqu'à la fin de son mandat de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des travaux de fourniture et de service d'un montant de 100.000 € ht (article 28 du code des marchés publics) lorsque les crédits sont inscrits au budget.

De plus, conformément à l'article L2122-23, le conseil autorise le maire à subdéléguer par arrêté, à un ou plusieurs adjoints ou conseillers municipaux, les décisions prises en vertu de la présente délégation.

3- SERVICE POSTAL

Monsieur le Maire expose l'évolution probable du service postal pour 2005.

4- COLIS DU 3^{ème} AGE

Le conseil municipal décide de fixer la valeur du colis à 18 € par personne.

5- DOSSIER DE Mme LEDOUX (ancienne secrétaire).

Monsieur le Maire expose au conseiller municipal l'évolution du dossier de Mme Ledoux.

6- GRAVILLONNAGE

Dans le cadre du programme pluriannuel de gravillonnage du *Pays des Sources*, le conseil municipal propose de prendre en compte pour 2005 la rue de la Poterie, la route de Bus et la route de Béthem-bus.

.../...

BILAN DE L'ANNEE 2004

14 MARS	Carnaval : 50 enfants + adultes =	150 approximative
21 MARS	Repas dansant	95
11 AVRIL	Œufs de pâques : 97 enfants et autant d'adultes	200
17 AVRIL	Concours dessins enfants bibliothèque	45
8 MAI	Monument et vin d'honneur	47
26 JUIN	Feu de la Saint Jean	+200
13 JUILLET	Lampions (80) et feu d'artifice	+180
14 JUILLET	Monument, remise prix, jeux	+100
25 JUILLET	Restauration rapide Brocante	+400
25 SEPTEMBRE	Après-midi Ados	32
23 OCTOBRE	Repas alsacien	148
7 NOVEMBRE	Thé dansant	100
11 NOVEMBRE	Monument et vin d'honneur	60
18 NOVEMBRE	Beaujolais nouveau	120
25 DÉCEMBRE	Réveillon	150

Soit près de 2000 participants

OPÉRATION BRIOCHES

La générosité des Conchyliens est bien connue, puisque la collecte du 15/16/17 octobre dernier a rapporté la somme de 1247 euros, ce qui place la Commune au premier rang dans le canton.

Je tiens à remercier très sincèrement les généreux donateurs, et particulièrement les personnes bénévoles qui ont parcouru le village pour recevoir les dons et celles qui ont auparavant distribué les papillons pour prévenir de leur passage.

Cette somme contribuera au fonctionnement d'un centre pour autistes et pour adultes handicapés vieillissants dans l'Oise.

Soyez en tous remerciés au nom de l'A.P.E. I. de COMPIEGNE.

MERCI ENCORE.
Marie-Claude PAYEN
Responsable cantonale

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de CONCHY-LES-POTS, vous remercie de votre accueil et de votre générosité lors du port des calendriers.

Elle vous souhaite une bonne et heureuse année 2005 et sera heureuse de vous compter parmi les nombreux participants aux repas de la sainte Barbe qui aura lieu le 29 janvier 2005 pour le prix de 36 €. Inscription avant le 22 janvier 2005

Chez M. JeanPhilippe PUILLE Tel. 0344850688

BOITES EN PLUS

Mme HARANG responsable locale de ce service remercie toutes les personnes ayant répondues à la collecte de dons en nourriture en avril et novembre 2004.

Tous ces produits sont redistribués aux familles en grandes difficultés dans le canton de RESSONS.

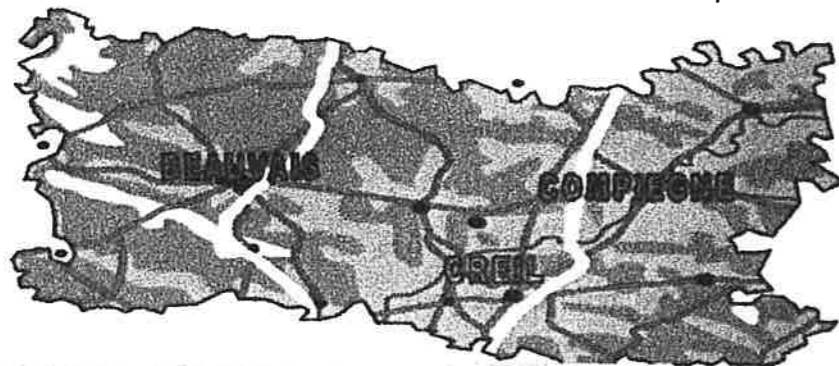
A toutes et tous, un grand merci.

AIDE A DOMICILE



Martine BOULLON
Responsable de Secteur

Une Association de professionnels de l'aide à domicile,
conventionnée avec les caisses de retraite et le Département.



SA PRIORITE :

Répondre à vos besoins pour assurer :

- L'aide à la toilette
- Courses, repas
- Entretien de la maison, du linge etc...
- Présence
- Garde (jour-nuit)

FINANCEMENT :

Prise en charge possible par :

- Les caisses de retraite
- Les organismes sociaux
 - o Conseils Général, Mutuelles etc...

INTERVENTIONS PAR DES PROFESSIONNELS :

- Agent à domicile
- Employé à domicile
- Auxiliaire de vie sociale
- Garde à domicile
- Aide soignant

Pour tout renseignement

ASDAPA BEAUVAIS : 03 44 48 10 18
ASDAPA COMPIEGNE : 03 44 40 25 83
ASDAPA CREIL : 03 44 25 30 70

Egalement à votre disposition :

ASDAPA COMPIEGNE - SOINS A DOMICILE : 03 44 40 29 73

Association « agréée qualité » n° 2/60/PIC/4 par arrêté du Préfet de l'Oise le 10 février 1997



DATE A RETENIR

Nous avons reçu dans nos boîtes aux lettres, le journal culturel de sources et vallées (ARSENE) où sont indiquées les dates des divers spectacles programmés dans notre secteur pour les quatre premiers mois de l'année 2005.

Le 5 Janvier 2005 à 20 h 30 « *La conquête du Mexique* » sera joué à la salle des fêtes de CONCHY-LES-POTS.

Plein tarif 5 € ————— Tarif réduit 3€
Réservations au : 03 44 43 19 80

Nous espérons vous y retrouver nombreux .

INFORMATION

Mme HARANG. Présidente du club « Les Gens Libres » précise que celui-ci est ouvert à toutes personnes, qui arrivent à l'âge de la retraite ou ayant du temps libre.

Nous nous retrouvons pour deux réunions relationnelles et amicales les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois, sauf Août

L'adhésion pour l'année. est de huit euros cinquante (8€50) .

Pour tous renseignements, me rencontrer 27 rue de Flandres, ou par Tél. 0344850778.

L. HARANG

La Fontaine Pinchon

Bureau de tabac
Épicerie de dépannage
Presse Dépôt de gaz
Salle de banquet
Concerts et expositions

14 rue de la vallée
Boulogne-la-Grasse
03.44.85.21.09

Présente

« *Le théâtre de l'épicerie* »

Dimanche 23 janvier 2005 à 15 h 30 : Chansons françaises « *plateau découverte* », talents en région du *Pays des Sources*.

Samedi 5 février 2005 à 20 h 30 : Chants et musiques du monde « *Paula Estrella* », Argentine

Samedi 19 février 2005 20 h 30 : Chants et musiques du monde « *Miki Dache* », Comores

Samedi 12 mars 2005 20 h 30 : Carte blanche « *Javier Estrella* » et ses invités pour une soirée *Jazz*

Vendredi 1^{er} avril 2005 20 h 30 : 1^{er} volet des rencontres « *Philippe Boulefriend* » et ses musiciens autour de la langue picarde mise en chansons

Samedi 2 avril 2005 20 h 30 : 2^{ème} volet des rencontres « *Laurent Devisme* » contes traditionnels autour de la langue picarde

VIGILANCE METEO

Le bon réflexe..... S'informer

Comment ?

En consultant la carte de vigilance météo, en permanence sur www.meteo.fr

Elle est réactualisée aux moins deux fois par jour, à 6 h le matin et à 16 h l'après-midi.

Quand une zone est en orange ou en rouge, cliquez sur le département pour accéder au bulletin de suivi.

En consultant les prévisions de Météo-France.

Par téléphone : 32 50

ou sur minitel : 36 15 METEO

Quand ?

En cas de situation orange ou rouge.

Tenez-vous au courant de la météo.

Des bulletins de suivi précisent régulièrement la situation locale, son évolution et la fin du danger. Disponibles sur www.meteo.fr, ils sont largement repris par les chaînes de télévision et de radio

Chaque fois que votre quotidien le

demande...Par simple précaution, avant la pratique d'une activité exposée aux conditions météo, un déplacement en voiture par exemple.

Pourquoi ?

A chaque type de phénomène et de niveau de danger (signalé en orange ou en rouge) correspondent des risques spécifiques et des précautions à prendre pour vous protéger.

Les bonnes précautions et réactions vous sont précisées aux cotés de la carte de vigilance.

En cas de vigilance orange ou rouge, un complément d'information peut vous être fourni par les services de la sécurité civile et de la sécurité routière.

LA SOCIETE DE CHASSE DE CONCHY-LES-POTS

Le cinq Décembre dernier nous nous réunissions comme chaque année autour d'un repas chaleureux auquel chacun contribue dans la convivialité.

Nous avons tout particulièrement rendu hommage à Pierre PAYEN qui a souhaité cette année se retirer de la présidence de la société et lui avons par la même occasion fêté ses 80 ans.

Tous, nous avons voulu lui témoigner notre amitié et nos remerciements pour toutes ses années et son rôle actif dans la société.

Nous avons tous, eu aussi, une pensée amicale pour les anciens chasseurs et tout particulièrement à la mémoire de Félix FOYART si longtemps à nos côtés et plus avant, celle de René OFFRET.

Comme Monsieur PAYEN, j'ai souhaité aussi rappeler les valeurs de notre chasse à Conchy fondées sur le respect des propriétaires et des agriculteurs, le respect du gibier, la courtoisie entre nous tous, et la sécurité.

Je m'efforcerai dans les années à venir à faire perdurer la chasse à Conchy dans ce sens afin de présenter avant tout une chasse amicale.

Martine FOULLOY

C.P.I. DE CONCHY-LES-POTS

Le 28 décembre 2004 Le Colonel CORACK, directeur départemental des services d'incendie et de secours, accompagnés des responsables du S.D.I.S. du centre de secours de Ressons, du Président du Pays des sources, du Conseiller Général du canton de Ressons et M le Maire de CONCHY-LES-POTS.

Sont venu inspecté NOTRE C.P.I

Sans remettre en cause l'utilité des corps de première intervention le colonel Corack a mis en avant la nécessité d'avoir un effectif suffisant (12 sapeurs) mais aussi la nécessité de leur formation et de leur équipement

Pour se maintenir en activité il est indispensable que 2 ou 3 personnes viennent rejoindre notre corps

Il faut également que tous (anciens et nouveaux) acceptent de se former ou de se recycler.

Le jeune sapeur pompier volontaire aspire souvent à trouver un débouché professionnel dans le domaine de la sécurité

Le S.D.I.S. développe une formation diplômante reconnue par l'éducation nationale au niveau CAP, ce qui permet de passer le concours de sapeur pompier professionnel ou d'être agent de sécurité

La possibilité pour ceux qui le désirent de passer une convention avec le SDIS permet aux sapeurs des CPI de recevoir les formations nécessaires et de participer aux opérations du centre de secours et d'être rémunéré pour leur temps passé

L'équipement tant individuel que collectif de nos pompiers représente un coût très important que je ne pourrais proposer au conseil municipal que dans la mesure où l'effectif sera complet et acceptera de se former pour répondre aux exigences de notre société Si vous êtes intéressés faites vous connaître en mairie ou auprès d'un sapeur pompier.

SENS CIVIQUE

Avec les mois d'hiver, prenez garde aux écoulements d'eau dans les caniveaux. La formation de glace pourrait provoquer des accidents et mettre en cause votre responsabilité !

Nos amis les bêtes sont souvent de bons compagnons mais la divagation des chiens peut être désagréable et même dangereuse pour vos concitoyens. Alors faisons en sorte que ces animaux respectent les poubelles, n'aillent pas menacer le voisin ou la voisine et ne nuisent pas à la quiétude du voisinage par des aboiements intempestifs.

Football club de Conchy/Boulogne

Ce dernier trimestre a été très bénéfique en ce qui concerne le recrutement car nous avons le plaisir d'accueillir dix nouveaux joueurs dont neuf, rien que sur le mois de décembre et de plus, dix personnes habitant ou ayant des attaches avec nos deux villages.

Pour ceux qui prendraient de bonnes résolutions sportives après les excès de fin d'année, les inscriptions sont toujours possibles pour les plus de seize ans.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont ouvert leur porte lors de la vente de nos calendriers et du chaleureux accueil que nous avons reçu.

Merci aussi aux spectateurs qui viennent nous encourager les jours de match à Conchy, malgré une météo pas toujours clémente mais où le café de notre buvette est le bienvenu à la mi-temps.

A noter : les prochains matchs à domicile :

- 16 Janvier : FC Conchy-Boulogne/ Noyer/Saint-Martin
- 20 Février : FC Conchy-Boulogne/ Fitz-James
- 13 Mars : FC Conchy-Boulogne/ Rollet
- 10 Avril : FC Conchy-Boulogne/ Erquinvillers

Tous les joueurs ainsi que l'encadrement du FC Conchy/Boulogne vous souhaitent leurs meilleurs vœux sportifs pour la année 2005

Pour tous renseignements, contacter Vincent GARÇON ou Caroline NOËL-BOIRON le soir, au 03 44 85 17 28.

La Secrétaire
NOËL-BOIRON Caroline

**COMMISSION de
L'ENVIRONNEMENT**

Le samedi 24 Octobre, la commission de l'environnement réunissait, autour d'un verre de l'amitié, les heureux lauréats du concours des maisons fleuries.

Monsieur le Maire et les membres de la commission ont eu le plaisir de leur remettre un diplôme et un bon d'achat aux Pépinières Puille.

Je remercie toutes les personnes venues retirer leurs prix et toutes celles qui ont participé à l'organisation de ce concours.

L'environnement est l'affaire de tous.

Eric BEAUCAMPS

**LES SAPINS
DE NOËL**

Nous remercions vivement les pépinières Puille pour les sapins qu'elles nous fournissent pour la décoration de la salle en échange de quelques sacs de pommes

Le C.C.A.S